

premier feuilles
Jean Faustin



Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant ~~des huit~~ ^{neuf} feuillets, cotés et paraphés par
nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de
Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Hon-
neur, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES et DECÈS
de la Commune d' ~~Châl~~ Châlons — pendant le cours
de l'année 1850.

A Meaux, le Quinze Décembre mil huit cent quarante-neuf.

P^r M^r le Juge en ce cas

Jean Faustin

J. J.

N^o 1^{er}
Acte de
Mariage
entre Félix
Bénin et
Hortense Perrin
Le vil huit ans cinquante, le Mardi De-
Janvier, vers huit heures du Matin; Devant moi Maire
de La Commune de Châlons, officier public de
L'état civil; Sur Coupoles publiquement à face de
La Mairie Commune, de jeu Félix Bénin, âgé de
vingt six ans et deux mois, Conducteur de
Minétines au Chemin de fer du Nord; et à Chauconin
(Seine & Marne) Venu d' Anjou (Somme) fil

J.S. 23

meilleur De Jean Victor Bégin âgé de soixante trois ans, ancien Jardinier, et de Marie Magdeleine Papillon âgée de cinquante trois ans et demeurant ensemble dans Châlons-en-Champagne ; Lesquels ici presents en personne, nous souhaitons témoigner à la Mairie d'une part,

— Mme Victoire Remigny de la Seine auquel Monsieur, employé au sein du Régiment, née en 1849 à Châlons-en-Champagne, chez sa mère, fille unique de Georges Auguste Remigny, décédé à Châlons-en-Champagne en 1876, et de son épouse, une certaine Victoire, née à Châlons-en-Champagne en 1851, veuve d'Auguste Bégin, âgée de quarante trois ans, sa veuve, déchelleuse épouse de Georges Alzouan, âgé de cinquante quatre ans, avec particulièrément à laquelle elle demanda au greffe de Châlons-en-Champagne, que celle-ci fût nommée Rose Anthoinette Remigny, ici présente en personne, nous déclarons consentir au mariage d'autre part.

Lesquels nous sur l'avis de procéder à la célébration du mariage projet faire en deux publications qui seront faites tant en la Mairie de la ville d'Alzouan, qu'en la Commune de Châlons-en-Champagne, le dimanche d'après le mariage, le 1^{er} décembre, aux huit heures quarante-neuf de l'heure de Mire.

Avant opposition autrement manifestée, disons que nous ayant été informés, disons, que à nos dégagements, nous avons demandé lecture de toutes les pièces annexées au présent acte, et du Charteau du titre du Code Civil instituant le mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse, Mme Victoire de prendre pour Mire en son nom, devant deux avocats du département en affaires matrimoniales, monsieur D'Albigny au nom de la loi, que le sieur Louis Félix Bégin, et la demoiselle Victoire Remigny devant venir pour le mariage.

De quel avocat dressé l'acte en présence des sieurs Pierre Victor Bégin, âgé de trente-sept ans,



Démarrant à Châlons-en-Champagne, de François Bégin, âgé de trente-cinq ans, Demeurant à Châlons-en-Champagne, tout au bas Jardinier, en face de l'église, de Antoine Remigny, âgé de cinquante quatre ans, cultivateur, demeurant au Vert Galant, ruelle maternelle de Léonard, de Georges Alzouan, âgé de cinquante quatre ans, garde particulièrement à Châlons-en-Champagne, de la Mme de la future épouse, Démarrant à Châlons-en-Champagne, en tout quatre heures environ, en cette lecture faite, au Docteur en médecine, qui signe avec nous.

Victoire Remigny P. Remigny
Victoire Bégin P. Bégin
Remigny Mme Bégin
Mme Papillon Mme Bégin
Papillon Mme Bégin

N^o 2.
Acte de mariage
de
Auguste
Simeon
Bouefant
Lequel nous à présent, un
jeudi le deux Mars, an de Grégoire, 1876, à Châlons-en-Champagne, bier à minuit, de la demoiselle Victoire Remigny, avec
Honoré Désiré Bégin, âgé de vingt-un ans, auquel j'aurai dû vers une déclue d'assurance le précédent
Auguste Simeon, ledit présentant, à la lecture de la
Déclaration, nous fait et l'a fait en présence des sieurs
Jean Michel Léandre Bouefant, âgé de cinquante-deux ans, auquel déclarant,

N^o. 3.
Acte de
Décès
de
Alixie
Cornu. /.

et C^e Jean Claude Gauvret, âgé de trente ans, Maurice Beau fils Paul Delarand, en son père le moins majeur, demeurant à Chillardon ;
lesquels ont écrit que le jeu de l'enfant, signé avec
moi de présent acte, après lecture faite à,
Maurice Beau, en son père, et de présent acte,

M. Bonenfant
Bouufont J. Gauvret
P. Desymas

Le An mil huit cent cinquante, le
quinze février, Soixante du Matin ;
devant nous Marie de la Commune de
Chillardon, officier public de l'état civil ; son
Compagnon les deux Pierre François Crieux,
âgé de soixante Dix ans, Sabotier à Beau
L'ascal Cirles, âgé de trente neuf ans, Cordouan,
les deux témoins majeurs demeurant à Chillardon,
et plusieurs voisins du village et après avoir
lesquels nous ont déclaré que le nomme Alixie
Cornu, âgée de soixante trois ans, Mauriceau,
se à Chilly L'ageilleux, Castor de Clamecy,
Déportement de la Mairie demeurant à Chillardon
fils de Claude Augustin Cornu, et de Marie
Charie, les deux veufs, et épouse de Marie
Françoise Antoinette Lusaudoy, âgée de quatre
vingt deux ans, demeurant ensemble au village Chillardon,
qui leur survivent, et décédé au même lieu, en son
poumier, hier, à Dix heures du Matin ;
en avisé sous le transport auprès du Corps du Doyen,
en nous être assuré du décès, nous avons dressé le
présent acte, que les déclarants en signé avec nous,
après lecture faite à,
y compris
P. Desymas

N^o. 4.



Acte de
Naissance
de

Acte de
Appellation
Maurice.

N^o. 5.

Acte de
Décès
de
Pierre Stanislas
Courtier.

N^o. 5.

Le An mil huit cent cinquante, le Vingt
Mars, Soixante du Matin, devant nous Marie
de la Commune de Chillardon, officier public de l'état
civil ; le Compagnon le sieur Ferdinand Maurice,
âgé de Vingt-huit ans, majeur, cultivateur,
demeurant à Chillardon ; devant nous a présenté
unis l'un à l'autre le sieur Féminin, né à Chillardon,
aujourd'hui à Beaujouan Soixante du Matin de son légitime
Mariage avec Louise Julie Lufjau, âgée
de trente-neuf ans, à laquelle Louise il voulut
à l'issue d'ouatre ans présenter la déclaration
d'état civil, à laquelle Louise il voulut
échapper, devant les témoins de cette
échappée, il fit faire la présente des témoins
Jean Lierre Maurice, et de Cinquante quatre
ans, cultivateur, père de Chillardon ; et
Etienne Antoine Maury, majeur, âgé de
Cinquante trois ans, cultivateur, oncle maternel d'Etienne
Delarand, tous deux majeurs demeurant
à Chillardon, lequel on aperçut que le père de Louise
signe avec nous tel présent acte après lecture faite à.

P. Lierre Maurice
P. Desymas Maurice

Le An mil huit cent cinquante, le Vi
me Mars, Soixante du Matin, devant nous
Marie de la Commune de Chillardon, officier public de
l'état civil ; le Compagnon le sieur Charles
Lambert Dubois, âgé de trente un ans, Marchand
lubies, et Auguste Marie Gauthier, âgé de
vingt deux ans, boulanger, tous deux majeurs
demeurant à Chillardon, et vecine
du voisin ci-après nommé, lesquels nous
déclarons que le nomme Pierre Stanislas Courtier,
âgé de cinquante six ans et deux, Mauriceau,

ré de Bouillancy. Agrandissement de feuille,
Département de l'Orne, commune de Trilliardou,
fils de Antoine Courrier, et de Blanche Blesson
fille de Sébastien, et épouse de Josephine Adélaïde
Berrier, lequel se présente au greffe, ainsi manuscrit,
d'après l'ensemble des actes, ainsi manuscrit,
d'après l'ensemble des actes, ainsi manuscrit,
et déclaré au même lieu en son audience, hier,
à deux heures du soir ; et après avoir été examiné
par le Greffier du Tribunal, et sous la forme de décret
ainsi écrit : le présent acte, que le déclarant
me signe avec moi après lecture faire.

A Garmigny Dubois

Le 25 juillet 1810

N^o. 6.

Acte De
Naissance
De
Henri
Caron.

Le Qui a eu lieu ce mardi 25 Juillet 1810
Vingt Mois, dans heure du Matin ; devant moi
Maire de la Commune de Trilliardou, officier public de l'état
Civil ; et compagnie le Jeudi Antecedent Auguste Caron,
âgé de trente quatre ans, charpentier, demeurant à Trilliardou,
lequel nous a présenté un Déspatch à la forme Vordue,
et à Trilliardou le 25 Juillet 1810, à son audition
Maire, avec Julie Dubois, sise au hameau Bois aux,
en Peut, Coutances, et a demandé que il nous a déclaré
comme le père de l'enfant il nous a déclaré
avoir été présent à Berri, et les déclarations et
déclarations nous ont été faites en présence des Jeunes Charles
Nicolas Dubois, âgé de vingt trois ans, menuisier
et au père à déclarer, et Charles Hippolyte Dubois,
âgé de trente un ans, marchand épicerie, et au père
à déclarer, tout deux habitants d'aujourd'hui demeurant
à Trilliardou ; lesquels nous avons ainsi que le père de l'enfant
signé avec nous le présent acte, après lecture fait, et
l'explication faite à Jeune Charles Nicolas Dubois, lequel père
est tenu depuis nommé ; lequel nous a déclaré ne pas être connu
ni dans, de ce hameau d'aujourd'hui le nom
Dubois. Je le signe CAPON

N^o. 7.



Acte De
Naissance

Le Qui a eu lieu ce mardi 25 Juillet 1810

Vingt quatre Mois, dans heure du soir ; devant moi
Maire de la Commune de Trilliardou, officier public
de l'état Civil ; et compagnie le Jeudi Auguste
Félix Biarie, âgé de Vingt-huit ans, menuisier,
demeurant à Trilliardou ; lequel nous a présenté
une bague en Or et émail, et à Trilliardou
aujourd'hui à une heure du Matin, de son legitimate
Mariage, avec Virginie Adèle Peltier, âgée de
vingt-trois ans à ce jour, dans l'enseignement à Lapelle
Lapelle il nous a déclaré donner ces preuves de
Marie Victoire ; lesdites présentations et déclarations
sous nos témoins en présence des Jeunes Pierre Félix
Biarie, âgé de quarante ans, Sabotier, père du
Déclarant, et le Maire Louis Baroin âgé de vingt
ans ans, Macon lequel père duquel Déclarant
deux heures matin demeurant à Trilliardou ; lesquels
nous avons ainsi que le père de l'enfant, signé avec
nous le présent acte après lecture fait.

P. J. Biarie

C. L. Biarie A J Biarie

P. Biarie

N^o. 8.

Acte De
Naissance
De
Adéphine
Adèle, Elise
Peltier.

Le Qui a eu lieu ce mardi 25 Juillet 1810
Cinq Mois, dans heure du Matin ; devant moi
Maire de la Commune de Trilliardou, officier public de
l'état Civil ; et compagnie le Jeudi Félix
Peltier, âgé de Vingt-cinq ans, charpentier, et
demeurant à Trilliardou ; lequel nous a présenté une
baguette en Or et émail, et à Trilliardou
hier à cinq heures du soir de son legitimate Mariage,
avec Virginie Adèle Bonnefond, âgée de vingt-trois
ans à ce jour dans l'enseignement à Lapelle
Lapelle il nous a déclaré donner les preuves de
Adéphine Adèle Elise ; lesdites présentations

en Déclarant nous ouz elle fûmes en presence de
Sieur Michel Léonard Boulard, âgé de cinquante
ans, Marmonier, Beau père du déclarant, et
Sieur Jérôme Boulard, âgé de vingt six ans,
Marmonier, Beau frère d'Antoine, tous deux
hommes majeurs demeurant à Villardon; lesquels
ous aviez que le père de Léonard, signé avec nous
le présent acte avec lecture faite.

M. Bonenfant

M. Bonenfant
M. Desgagnes F. P. P. M. H.

N^o. 9.

Acte De
Déclarant
Jean
Gustave sans
Vie f.

L^eau mil huit cent Cinquante, le vingt six
Mars, deux heures du matin, devant nous Marie
de la Commune de Villardon, officier public de l'état
civil; et Compagnie le sieur Louis Marin, âgé de quarante
ans, Marmonier demeurant à Villardon; dequel
nous a déclaré que Virginie Josephine Grouard, âgée
de trente neuf ans, sans mari, se présente, et
accordez à Villardon en son conseil être à Nostre
vaste bûche du sieur Théophile, qui nous ex-
posez son vie; et qu'il a déclaré en Déclaration
nous ouz faita en présence des sieurs Jean Joseph
Grouard, âgé de soixante deux ans, Marmonier, Beau père
du déclarant, et Jean Pierre Vernelle, âgé de
cinquante trois ans, Marmonier, frere voisin d'Antoine
Vernelle, tous deux hommes majeurs demeurant à
Villardon; lesquels nous avions que le déclarant signé
avec nous le présent acte après lecture faite.

M. Desgagnes L. Marin

J. J. Gravane

10271

N^o. 10.



Acte De
Resistance
De

Marie
Cornue

L^eau mil huit cent cinquante, le vingt six
Mars, quatre heures du soir, devant nous Marie
de la Commune de Villardon, officier public de l'état
civil; et Compagnie le sieur Alexandre Cornue, âgé
de trente ans, Marmonier demeurant à Villardon;
lesquels nous a présenté un enfant ou de
Masculin, né à Villardon, bis à une heure
du soir; le père dénommé Marin, avec Henriette
Josephine Confant, née de Virginie Marin, une
Crusinaire, âgée d'aujourd'hui un an, a épousé domino
Le Bourg de Bourg; lequel présentement et
déclarant nous ouz faita en présence des sieur
Baudouin Jean Pierre, âgé de soixante cinq ans,
Marmonier, et Pierre Victor Marin, âgé de
trente sept ans, agriculteur, tous deux proches
voisins, hommes majeurs demeurant à Villardon;
lesquels nous avions que le père de l'enfant, signé
avec nous le présent acte après lecture faite.

(A. Cornue) J. V. Beaury
L. C. Henin D. Desgagnes

N^o. 11.

Acte De
Déclarant
De
Guilbert
Théophile
Fleurot.

L^eau mil huit cent Cinquante, le
vingt Avril, deux heures du matin, devant nous Marie
de la Commune de Villardon, officier public de l'état civil;
et Compagnie les sieurs André Calixte Fleurot,
âgé de quarante trois ans, cultivateur, et Auguste
Lambert Vernelle, âgé de cinquante six ans, tapissier,
tous deux hommes majeurs demeurant à Villardon;
Le premier père, et le second époux maternel du
déclarant à cette époque; lesquels nous ouz
déclaré que le nomme Guilbert Théophile Fleurot,
âgé de quarante deux ans, conservier brûlé, née en
demeurant à Villardon; fils de Marie Calixte Fleurot,

N^o 12.

Acte De
Naissance
De
Vincent
Aimé
Boutroue.

Venue ci-dessus envoi, en la Mairie Rosalie
D'Urbecq, age de quarante huit ans, sans Profession ;
et résidant au village, au hameau de Jeu (en meure),
dans lequel il habite avec son père Jean Marie, et avec son
frère Jean-Baptiste du Corps de l'Etat et nous être
apris à Orléans, nous avons dressé le présent acte, que
les témoins ont signé avec nous, après lecture faite.

Fleurot *St. Desgny*

et G. Vermelle

Pour mil huit cent cinquante le dix
juin Avril, des heures du Matin, devant nous
Maire de la Commune de Cillardon, officier public de l'état civil ;
les témoins Lejeune Vincent Aimé
Boutroue, age de vingt quatre ans, Nacon
Vermelle à Cillardon, tel quel nous a présenté
un enfant du sexe Masculin, né à Cillardon
le vingt deux heures du soir le jour d'octobre dernier,
avec Catherine Angélique Vermelle, age de vingt
quatre ans, blanchisseuse, auquel enfant il a donné le nom de
Victor Aimé des Jeux. — Vincent Aimé ;
Lesdites présentations en déclaration nous ont été faites
en présence des témoins Jean-Louis Vermelle, âgé
de cinquante trois ans, boulanger, bon père de
Déclarant, et Louis Aimé Théodore Laram,
âge de vingt-huit ans au Denier, Nacon poivrière
et son Déclarant, tous deux témoins majeurs Demeurant
à Cillardon ; Lesquels ont ainsi que le père de
l'enfant placé avec nous de présent acte avec
lecture faite. — *L. C. C. Deshay*

St. Desgny et A. Boutroue

G. Vermelle

N^o 13.



Acte De
Mariage
De
Pierre Bonne
Foy,
et
Marie Clémentine
Plotteau.

Pour mil huit cent cinquante deux
des Avril, sans heures du Matin, devant nous
Maire de la Commune de Cillardon, officier public de l'état civil ;
nos Compagnons publiquement le Père de la Mairie Commune,
et le Père Bonne Foy, âgé de vingt six ans,
Hédon, né en Vendôme à Cillardon, être des juifs en
cette ; fils unique de Pierre Louis Clémentine Foy, âgé
de cinquante ans, Castronais Commune, et de
Marie Clémence Ross, âgée de quarante huit ans,
sans Profession, Demeurant à l'assuble aussi à Cillardon,
lesquels telles personnes en présence nous ont déclaré consentis
entre eux mariage l'an deux. — *Le Maire Clémentine*
Plotteau, âgée de trente huit ans Denier, sans
Profession, née à Mouthiers, Nain des Marais, Demeurant
à Cillardon chez sa mère, fille unique de l'abbé
Pierre Victor Plotteau décédé à Nogent, sans le marié,
le trente avril mil huit cent quarante, en la Mairie
Marguerite Lefèvre, âgée de cinquante un ans,
sans Profession, et son actuellement épouse *Le*
Maurice Vacare Doyens, âgé de soixante un ans
Cherello, avec legal illé Denier aussi à Cillardon ;
Lquelle telle Marie Marguerite Lefèvre, ici présente
en personne, nous a déclaré consentir au mariage
d'autre part. — Depuis nous ont reçus de
présentés à la Cillardon. Du Mariage, projets entre
eux, et dans les publications sur l'Etat civil en
la Mairie de Cillardon les Dimanches depuis en
quatorze Avril présent mois, à l'heure de midi.

(Clacune opposition contre le mariage ne nous ayant été
faite, faisons Acte à leur sujet, et avons avis
comme lecture de toutes les pièces sautées en
amortissement au présent acte, en la Chapitre six
du titre Du Code Civil, intitulé Du Mariage,
avons demandé au futur époux, et à la future
épouse, s'ils veulent se prendre pour Mairie en pour
femme, change d'âge, ayant répondu Séparément

S. J. 6.

en affirmation), fils de Charles au nom de la dite, que le sieur Pierre Bourré Toy, et la demoiselle Marie Clémentine Plattein, sans avoir pris le mariage. De quoi avons décret acte en présence des sieurs Alexis Baudouin âgé de quarante trois ans, Chabaud Guérard à Japlins, parrain de l'époux de Jean Lormier âgé de soixante quatre ans, ancien Chanoine, curé de la Chabaud au nom de l'époux, de André Olleron Biere, âgé de vingt neuf ans, Meunier, demeurant à Berry, cousin Germain de l'épouse; de M. Victor Biernot, âgé de cinquante trois ans, Meunier, ouïe maternel de l'épouse; tous quatre témoins, et après destre faites, les parties se tenant ont signé avec nous, excepté la mère de l'époux, la mère de l'épouse, et le sieur Théodore Victor Biernot, témoin ci dessus nommé. Desquels nous, par déclaré, ne faisons écrire sur papier, de ce règne la date, ni le jour, ni l'heure.

Le sieur Jean Lormier
et la sieurie Marie
Desfours

N° 14.

Paroisse Saint-Martin, le Mercredi vingt-quatre Avril, heure huit du Matin; devant nous Marie de la Commune de Chabaud, officie publique de l'état civil, nom Commissaire public en la paroisse de la paroisse de la ville de Lyon, le sieur Louis Edmond Théodore Parain, âgé de vingt trois ans et demi, Maçon né à Chabaud, fille unique de à Villers, sœur de Marie,



Demeurant à Chabaud, fils unique de Désiré Paul Théodore Parain, décédé à Chabaud, sœur de Marie, la bini-fille sur son cœur veinte cinq, et de Marie Marguerite Marin, âgée de quarante cinq ans, épouse, demeurant aussi à Chabaud, laquelle est présente en personne, nous a déclaré consentir

au mariage entre par
le sieur Louis Désiré, âgé de vingt
ans neuf mois, Commissaire public demeurant à
Chabaud, fils de la mère, fille unique de l'actuel
Désiré, et de l'épouse, résidant à Chabaud
le vingt Avril mil huit cent trente deux, et de
la demoiselle Saintine Bonnefant, âgée de cinquante
ans, Cordonnerie, demeurant aussi à Chabaud,
laquelle lui présente en personne, nous a déclaré
consentir aussi au mariage d'autre part.

Lesquels nous, par règlement précédent à
la célébration du mariage projeté entre eux,
et dans les publications où il fut faites en la
mairie de Chabaud, les dimanches
du quatorze Avril présent Noël, à
l'heure de midi.

Aucune opposition audi mariage ne nous
ayant été faite, nous à Lyon à nos requêtes,
après avoir donné lecture à toutes les
pièces mentionnées au présent acte,
et du chapitre des, on titré du Code Civil,
intitulé Du Mariage, avons demandé au futur
époux, et à la future épouse, si le veulent de prendre
comme mari le sexe féminin, chacun d'eux ayant répondu
d'après nous en affirmation, nous déclarons au
nom de la loi que le sieur Louis Edmond
Théodore Parain, et la demoiselle Saintine Louis
Désiré, sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des sieurs
Henri Guyon, âgé de soixante six ans,
et Gustave Desfontaines Bérezy,

Jean Baptiste Victor Garnier, âgé de Vingt-neuf ans aujourdhui, Propriétaire, tous deux Demeurant à Chilbaudou, et aimé de L'épouse, est de Louis Hippolyte Bourdaisier, âgé de Cinquante-trois ans, Cultivateur, Demeurant à Chilbaudou, ouïe maternelle de L'épouse; De Quatre familles Désoyer âgé de trente-un ans, Merveillan au Chemin de fer de Paris à Strasbourg, Demeurant à Vigny, Fils et parrain de L'épouse, et tous deux de la mêmeâge; en avis Lecture facile, Les parties se trouvent en Vigny avec leurs, excepté la mère de L'épouse, qui est le Sieur Jean Baptiste Victor Garnier, Puisque ce Dernier nomme; Lesquels nous sur D'elcart ne faisons corps en faveur de la sépulture d'aujourd'hui la 28^e.
 Approuvé sur notre regard nihil in pacem acte.

Sy Daxoyet A. C. C. Parayg B. Guyon

Souvent fait g's bonenfante
 Désoyer *Amélie Garnier*

N° 15.

Acte De
 Mariage
 entre
 Alexandre Jean
 Chobert
 et
 Julie Sophie
 Vermelle

Le XIX^e juillet mil cinqante, le Maréchal
 Benoît Léon, curé honoraire du Martin; Devant Nous Marie
 de la Commune de Chilbaudou, officier public de l'état civil;
 Nous Compagnes publiquement et dans la Maison Communale,
 le Sieur Alexandre Jean Chobert, âgé de Vingt-huit ans,
 Marchand de Vins, né le Vendredi à Chilbaudou; fils
 unique de Jean Baptiste Vincen Chobert, âgé de
 Cinquante-huit ans, Propriétaire Demeurant à Chilbaudou, et de Thérèse Marie Victoire Gibaud,
 Vingt-huit ans, le quatre Juin mil cinqante deux
 quarante neuf; Lequel le Sieur Jean Baptiste



Vincen Chobert, ici présente la personne, nous
 à Michel Concourt au Marige d'une par
 le Sire Julie Sophie Vermelle, âgée de
 Dix-sept ans, Blanchisseuse, née le Vendredi
 à Chilbaudou, chez du père & mère, fille unique
 de Jean Chomer Vermelle, âgée de quarante quatre
 ans, Demisier, et de Valier Gérard Biarre,
 âgée de quarante-trois ans, Blanchisseuse,
 Demeurant ensemble dans Chilbaudou, lorsque
 ici présente une personne nous son Michel Concourt
 âgée de Marige d'autre part.

Desquels nous avons reçus le procès à la
 Célébration du Marige projeté entre eux, et
 pour les Publications nous ont été faits en la
 Mairie de Chilbaudou, Le Dimanche
 vingt-un en Vingt-huit Avril Vermelle, à
 L'heure de midi.

D'aucune opposition audi. Marige ne nous
 ayant été signifié, faisons Devant Le Loui Régiment,
 avec aviso donné Lecture de toute la pièce
 mentionnée et annexée au présent acte, et
 le Chapitre Six, Du titre Du Code Civil,
 intitulé Du Marage, avons demandé au
 futur époux, et à La future épouse l'âge réel
 de prendre pris mariage pour femme; chacun
 d'eux ayant répondé l'opiniōn de
 affirmation, nous dictions au nom de
 La loi, que le Sieur Alexandre Jean
 Chobert, le Demisier Julie Sophie
 Vermelle, Son unique par le Marige
 De quoi assuré Denis acte en présence des
 Sieurs Alexandre Antoine Chobert, âgé de
 quarante-sept ans, Garde particuliére Demeurant
 à Montigny, Commune de Lachas, ouïe paternel
 et garde de L'épouse, Je Charles Victor
 Pouliot, âgé de Vingt-huit ans Marchand
 officier Demeurant à Chilbaudou, Beau frère de L'épouse,

De Jean Pierre Vernaille à l' de Vézante mes am,
Esquiseur Demeurant à Villardon, grand père paternel
de Léopold; De Auguste Faustine Vernaille, à
De Blatzenau, Cultivateur, Demeurant à Villardon,
oncle paternel de Léopold, et tout quatre frères
majeurs; et après lecture faite, des parties en
Mémoire ont signé avec nous.

J. P. Vernaille M. J. Robert, J. B. Robert.
J. C. Gommery J. A. Marce
A. A. Chabot & J. Desveaux
Sol Vermeille
C. V. Jussieuse
R. M. Desjardins

N^o. 16.

Acte De
Mariage
De
Auguste Léon
Garnier.

Le An mil huit cent cinquante, le vingt Mai,
à l'heure du Matin, devant nous Marie de la Commune
de Villardon, officier public de l'état civil; et Campan
Le Jeune Auguste Nicolas Garnier, âgé de vingt ans au
Recensement Demeurant à Villardon; Jeune et
ascendant d'un Caduc de l'abbé Masclaux, né à
Villardon, fils à cinq heures de Marie de la Salle, de son
épouse Marthe, avec Louis Alphonse Duvalier,
âge de deux ans, bouchardine, unquel enfant
à nous a été donné le prénom de Auguste,
Léon; Lequel par suite de l'élection nous nous sommes
fités en présence de Jean François Baudouin, âgé
de quarante ans, Cultivateur, bon père du Sébastien, et
Campan Paul Henri Baudouin, âgé de vingt cinq ans,
charpentier, bras droit Louis Baudouin, lors deux personnes
majeures Demeurant à Villardon; Lesquels ont ainsi que
le père de l'enfant, signé avec nous ce présent acte
après lecture faite.

Bailleul J. L. Garnier
J. B. Desjardins
S. Baffre

N^o. 17.



Acte De
Décès
De

Nicolas
Alphonse
Garnier.

N^o. 18.

Acte De
Mariage De
Joseph Josse,
Béatrice Alphonse
Bittmont.

Le An mil huit cent cinquante, le treize Mai
à l'heure du Matin, devant nous Marie de la
Commune de Villardon, officier public de l'état civil;
Sous Campan Le Jeune Paul Louis Adam
âgé de soixante trois ans, Boulanger, et Jean
Pierre Vernaille, âgé de quarante et un ans Boulanger,
tous deux citoyens communautaires à Villardon;
Le Jeune Campan, à l'heure proche minuit du dixième
à avoir mouru, signé sous son tableau que le
jeune Nicolas Alphonse Garnier, âgé de
soixante trois ans, Boulanger, n'est demeurant à
Villardon; fils de Joseph Garnier, et de
Marie Clémence, tous deux décédés; et sauf de
Campan Louis Deyard, décédé à Villardon,
le neuf Avril, et son épouse, toutes deux
aussi nées dans Villardon, en son domicile, hier
à l'heure même du décès; et ayant signé
l'acte au pied du corps du défunt, en son
domicile de Décès, nous avons dressé le présent acte,
que les déchargeants ont signé avec nous après lecture faite.

Deberg. Vernaille R. M. Desjardins

Le An mil huit cent cinquante, le vingt
vingt huit Mai, à l'heure du Matin, devant nous
Marie de la Commune de Villardon officier public de
l'état civil; sous Campan publiquement en face de
Joseph Josse, âgé de vingt quatre
ans Coiffeur né à Décines le neuf juillet
l'an Nicolas N° 2; fils unique de Louis Joseph
Josse, décédé à Paris, le neuf Mars mil huit
vingt six, et d'Hotel Dieu, Marie de la Commune arrondissement
et de Louise Julie Josse, âgée de quarante sept
ans, Couturière, sa mère, et deuxième épouse de
Marie Clémence Félon âgée de soixante trois ans,

10.

Seigneur De long, Demeurant à Chillardou, fils de l'épouse, de Laurent Victor Galler, âgé de quarante ans, Céleste Demeurant à Méracq, Cousin Germain De l'épouse, en son quatre témoins mariagez; en cette lecture faites les parties de témoins sur l'épouse avec nous, excepté la mère de l'épouse, et le frère Laurent Claude Demeurant à Châtillon nommé, lesquels mariagez son Céleste ne savoit venir si tôt quez, et a regné en interpellé Demeurant à l'ordre. Et est lettrera

Et tellement quez j'ay fait.

Yves le Bettellet Gallo
Paul le Alphonse Bettellet
D'Alphonse

N° 19.

Acte de
Naissance
de
Olivier Léon
Cochard

Le au mil huit cent cinquante, le huit Juillet, des bureaux du Notaire, devant nous, Notaires de la Commune de Chillardou, officier public de l'état civil, et Compagnie Le Séminaire St Léger Germain Cochard, âgé de trente six ans, Mâcon Demeurant à Chillardou, lequel nous a présenté un enfant du nom de Nasolin, né à Chillardou, fils, à trois heures du Soir, de son legitimate Mariage avec Augustine Bonjean, âgée de trente un ans, auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Olivier, Léon; à cette présentation en déclaration nous avons été faites en présence des Vieux Lébre Andrie Dimer, âgé de soixante neuf ans, Jardinier, et Jean Jean Baptiste, âgé de quarante neuf ans, Charretier, tous deux témoins Majors Demeurant à Chillardou, et prêcheur Noirmont Didier Cochard déclarant;

Céleste, avec lequel elle devait avoir Méracq, laquelle
fille Louise Julie Cotin, ici présente sa personne, nous
a déclaré Consulter au mariage d'aujourd'hui par
De Silvain Alphonse Bettellet, âgé de
vingt-neuf ans, Catholique né en Demeurant à Chillardou
chez le sieur & madame, fille unique de Jean François
Georges Bettellet, âgé de cinquante trois ans, Seigneur de
Long, et de Roseme Adeline Charron, âgée de
quarante trois ans, sans profession, Demeurant ensemble
au château Chillardou; lesquels ici presents
en personne, nous au nom Céleste Consulter
au mariage d'autre part.

Lequel nous nous devons de procéder
à la célébration du mariage projeté entre eux,
en l'absence de l'obligation d'un acte solennel dans la
Mairie de Méracq, qu'en celle de Chillardou, devant
les Demeurants dont en ce jour M. le curé
d'aujourd'hui de Méracq.

Aucune opposition ayant Méracq ne nous ayant
été signifiée, fait au nom à deux témoins, à nous
avoir délivré lecture de toutes les pièces nécessaires
et annexes au présent acte, en la Chambre du Sieur
du titre Du Coz, Civil Justicier du mariage;
avons demandé au futur époux de la future épouse,
Mme Naudin, de prendre pour mari le pour femme;
Chacun d'eux ayant répondu l'opérande et affirmativement,
nous déclarons au nom de la loi, que le sieur
Joseph Fossé, en la demeure de M. le sieur
Bettellet, son témoin pour le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence des
Sieurs Joseph Poulet, âgé de cinquante un ans,
Mathieu Mazy, Demeurant à Chazot, Cantor et
Arrendueur de Méracq, Demeurant à Léjeune;
de René Claude Féron, âgé de soixante un ans,
Catholique Demeurant à Méracq, lequel est le père
de Alphonse Bettellet âgé de vingt-sept ans,

Lorsqu'il a été signé que le père de l'enfant
digne avec nous le présent acte après la
lecture faite.

Cochon *prince* j'ob's. Broin
M. De Gigny

No. 20.

Acte De
Déclar.
De
Marie Geneviève
Aline
Courtot,
x. Vasse.

Quan tel bûs une cinquantaine de jours
après la naissance de la Communauté de Chillardon,
officier public de l'état civil; son Compagnon le sieur Jean
Baptiste Aimable Vasse, âgé de quarante ans et un, cultivateur,
et Jean Courtot Biarie, âgé de vingt ans et un, cultivateur,
tous deux tenus maîtres débardeurs à Chillardon,
le premier fils, et le second cadet, de la défunte et après
mentionnée; lesquels sont en état que la nommée Marie
Geneviève Céline Courtot, âgée de quatre-vingt-deux
ans ou plus, sans profession, née à Denimont à
Chillardon, fille de Jean Paul Courtot, et de
Marie Nicole Desautel, tous deux décédés, et
née de Joseph Aimable Vasse, décédé à Chillardon,
le deux Avril tel bûs leur tout père; lesquels sont
aussi décédés au même lieu, le 1^{er} Décembre dix-neuf
cent trente et trois, en ayant toutes deux renommé
au sein du corps de la mort, et nous les ayons
au présent acte avec cette le présent acte, que
les déclarent tous deux signé avec nous, après lecture faite
l'acte de mariage de nos parents au présent acte.

Aline J. Broin
M. De Gigny

No. 21.

Acte De
Naissance
De
Julie
Gomot
Chéry.

Le 25 Juillet 1787
Pan tel bûs une cinquantaine de jours
juillet, cinq heures du soir devant nous Marie De la
Commune de Chillardon, officier public de l'état civil;
et Compagnon le sieur Jean Pierre Chéry, âgé de
trente ans, garçon boulanger, demeurant à Chillardon,
quelques mois à présent un enfant de sexe masculin,
né à Chillardon, bûs, à une heure du soir, de son
legitime mariage, avec Claude Delphine, âgée de
vingt-huit ans; auquel enfant il nous a déclaré
avoir les traits de M. Gomot; les autres
particularités de naissance n'ont pas été faites en présence
des deux lieux Julie Gomot, âgée de quarante
ans et un, veuve, en Brie, Marguerite Gomot,
âgée de trente ans, Marguerite, tous deux tenus
maîtres débardeurs à Chillardon, en présence de
quelques amis; lequel a été signé avec nous
au présent acte après lecture faite, à l'exécution du peu
de laufant déclarant, qui ayant à déclarer la forme
écrivit la signature de ce requippe en papier à l'encre
écrivit la signature de ce requippe en papier à l'encre

Julie Gomot
M. De Gigny

No. 22.

Acte De
Naissance
De
Aline
Brochard.

Le 25 Juillet 1787
Pan tel bûs une cinquantaine de jours
juillet quatre heures du soir devant nous Marie
De La Commune de Chillardon, officier public de
l'état civil; et Compagnon le sieur, Aline
Brochard, âgée de quarante ans et un, charrier,
demeurant à Chillardon; lequel a été présenté devant
l'acte de mariage de la femme à Chillardon,
auquel bûs à six heures dans l'après-midi de son derniére
mariage, avec Marie Rose Décarpentille,
âgée de quarante ans, à laquelle infamie il nous a
déclaré son nom de Aline; les deux
présentant le déclarant devant nous être faites en présence

Lo 12,

N^o. 11.

des sieurs Jean Pierre Rain, âgé de quarante
ans, Mauvinier, et Germain Stanislas Dupont,
âgé de trente deux ans, Charetier, tous deux
hommes majeurs demeurant à Crilloncourt, en presence
nosmeur Jean Pothier Delcourt, à desquels nous signe
avec nous le present acte, avec lecture faite, et
descriptions du père De Lengaut, desdits qui nous
a déclaré ne faire l'ame si signer, De ce require en
interpellé l'huissier La Loi.

Huissier - Dupont
P. Delcourt

N^o. 23.

Acte De
Décès
De
Charles Alphonse
Cochois.

P. au mil huit cent cinquante, le veille d'Automne
l'an mille quatre cent cinquante et deux, devant nous Marie de la Commune de
Crilloncourt, officier public de l'état civil, sont comparus les
sieurs Louis Germain Cochard, âgé de trente six ans,
Marie et Jean Baptiste Rain, âgé de quarante trois ans,
Charetier, tous deux hommes majeurs demeurant à Crilloncourt,
le premier fils, et le second frere ainé de l'autre, et avec
nousmeur; desquels nous ont déclaré que le nommé Charles
Alphonse Cochard, âgé de trente Dix ans nous moins
longtemps, né à Vaudreuil, Demeurant à Crilloncourt, fils de
Louis Cochard, et de Marie Anne Clémence, tous deux
Décès, et époux de l'épouse Messire Dolan, âgée de
cinquante ans, qui lui survit; et l'épouse a été à Crilloncourt
en son domicile, pour la mise à mort de son mari,
et apres son decès rapporté au père De Lengaut, et
nous l'avons assuré du décès, nous avons dressé l'acte
que les déclarants ont signé avec nous apres lecture faite.

J. B. Rain
Cochard
P. Delcourt

P. au

mil huit cent cinquante, le veille d'
Automne, devant nous Marie de la Commune de Crilloncourt, officier public de
l'état civil, et Compagnon de l'ordre francs Templiers, agé de
vingt et un ans, Catholique, de la paroisse de Le Cavel, de
moyenne taille, demeurant à Crilloncourt, à desquels nous a
précédé un huissier en service, Naudaut, et
de la Crilloncourt, auquel il a fait une bouteille de vin,
de son récitine de quatre ans, avec Victoire Dolan
Boucquet, âgée de vingt deux ans, avec
l'huissier il a soulé à déclarer l'acte de décès
de Charles, Lesdites personnes en déclaration nous
que de faites en présence des sieurs Louis
Boucquet, et de l'huissier, devant
l'huissier, et le père Du Decourt, et
Alphonse Naudaut, et de l'huissier, et
l'huissier devant, dans la commune majeure
communauté à Crilloncourt; desquels ont ainsi que le
père Du Decourt, signé avec nous Le présent
acte apres lecture faite.

P. Delcourt P. De Lengaut

L. Duval

N^o. 25.

Acte De Mariage
De
Amédée Clément,
et
Geneviève Josephine
Delcourt.

P. au mil huit cent cinquante, le vingt
septembre Octobre, entre l'huissier Du Decourt, devant nous
Marie de la Commune de Crilloncourt, officier public de
l'état civil, et son Compagnon publiquement de l'ordre
francs Templiers, de la paroisse de Le Cavel, Agathe Clément,
âgée de vingt un ans, et de Noël Nauvoisin,
de la paroisse d'Ivry, Cuisinier et Daminant,
fils unique en naturel de l'épouse Marie

Curieuse) Clément D'Oré au sein Plessis d'Argent,
Le fils duur Moi, nul plus que nous deux de nos
Le tout Courtale, ainsi qu'il résulte des actes
Déposés, par M. le Maire De la Commune D'Oré
Plessis d'Argent, lesquels Prouvent que nous au
present acte d'ici une par

Mariage Josaphine Delcampain, âgée de
vingt trois ans et six mois, Catholique né et
Démocrate à Villardon, chez ses père & mère ; fille
majeure de Antoine Curieuse Delcampain, âgé
de quarante ans et deux mois, et de Rose
Antoinette Verville, âgée de quarante trois ans,
Démocrate ensemble avec Villardon, lesquels ici
présents en personne, sont au décret Courtois
auant Mariage D'autre part.

Lesquels nous avons requis de prouver à la célébration Du
Mariage présent entre nous, en trouvant les publications ou l'on
faisait le nom de Noëlle, Les Dernières Nouvelles
l'an dernier Octobre Courant, à l'heure de Moi.

Cucune opposition auant Mariage ne nous ayant
été signifiée, faisons devant le curé d'Oré,
après avoir l'ouïe lecture de toutes les personnes
intervenues et amies des auants actes,
et du Chaptitre de la Côte Du Cote Civil
Juliaule Du Mariage, avons demandé au futur
époux de la future épouse, s'ils veulent de
seulement pour Mere et pour femme, Chacun d'en-
avant répondre séparément et affirmativement, nous
de fasons au nom de de l'acte, que le curé
Antoine Clément, le la Commelle Jeanne
Josaphine Delcampain, d'âmes nus auant Mariage
de qui avont dressé l'acte en présence des
Seigneurs Achille Marie Villard et le triste son au
Culte autrement nommé à Plessis d'Argent, Parrain
de l'épouse, de Pierre Magloire Caverneux âgé
de trente ans, Démocrate auant la Lysiane ; de
françois Antoinette D'Oré Delcampain, âgée de

Cinquante ans, Ménagérienne auant paternal De Lysiane,
De Jean Baptiste Villeret auant Cinquante trois ans,
Catholique auant la Lysiane, et tous deux Démocrates
à Villardon, le tous quatre témoins Majorat ;
et qui d'autre fait les parties et sommes
des signé avec nous, excepté le père en la mère
De l'épouse et le frère d'autre D'Oré Delcampain,
lorsqu'il fut nommé lorsque nous avons déclaré
ne savoir faire un signe, ce ce requis, et interpellé
lorsqu'il fut nommé, et déclaré G. S. Delcampain

Leclerc *Villard*
Antoine Delcampain *Caverneux*

N° 26.

Acte de Mariage

De
Jean Baptiste
Boudant
et
Marguerite
Jestle
Abbey.

Le XXI^e an 8me l'an Cinquante, à l'heure
De Jeudi Noembre, six heures du matin, devant nous
Catel d'Anne Fleur, membre du Conseil Municipal
de la Commune de Villardon, déposant le
concession Maîtrise publique de l'état civil, pour
l'absence de M. le Maire en l'absence de ladite
Commune, spécialement désigné à cet effet, son
Compagnon publiquement en face la Mairie
Commune, Le Sieur Jean Baptiste Boudant,
âgé de vingt neuf ans, à l'âge Mois, Démocrate,
né et résidant à Villardon, chez ses père &
mère ; fils ainé de Louis Nicolas Boudant,
âgé de Cinquante trois ans, Démocrate, et
de Marie Anne Catherine D'heur, âgée
de quarante trois ans, Démocrate ensemble
auant Villardon ; lesquels ici présents
en personne, nous ont déclaré souhaiter
auant Mariage D'autre part.

Le Marguerite Julie Aubry, âgée de
vingt-un ans suis moi, Gantieret mie
à Charny Denivernau à Drisy avec
son père; fille unique du Victor Julien
Aubry, âgé de quarante-huit ans, Ménier,
Denivernau, auteur Drisy et de Séminis.
Marguerite Chauvin, décédée aussi
Drisy, le huit d'Avril il y a un
certain quarante-huit ans prie sa mère;
lequel leste sieur Victor Julien Aubry,
ses parents, sans a l'échec
constaté aussi Mariage d'autre part.

Lesquels nous en regissons le procès à
la Célébration du Mariage projeté entre eux,
en deux ou trois publications qui seront faites
en cette paroisse et en celle de Drisy. Les
Dimanches trois et vingt Octobre
prochain, à l'heure de l'Noir.

Quelques questions ayant été posées à
l'auteur de l'échec, l'aspirant Dray a donné
réponse; après avoir demandé lecture de
toutes les pièces mentionnées et d'avoir
au présent acte, et du Chapitre 3
du Code Civil fait le
Mariage; avons convenu au futur époux
de la future épouse, d'être tenu de
prendre son mariage pour femme;
chacun d'eux ayant répondu
évidemment affidamment pour l'éclaircissement
du nom de la de, que le sieur Jean
Baptiste Boudant, et la Denivernau
Marguerite Julie Aubry, sont mis
par le mariage.

De quoi j'aurai passé acte en
présence des seurs Jean Nicolas Boudant
âgée de vingt-neuf ans, Ménier, sœur de l'époux.

179 146

Le sieur Jean Denivernau, âgé de cinquante-un ans,
cultivateur, ami de l'époux, dans deux denariens à
Ciblancourt, le sieur François Constant, âgé de trente quatre ans,
M. de l'In., ami de l'épouse, le sieur Baptiste Vial
âgé de cinquante quatre ans, Ciblancourt, aussi ami de
l'épouse, tous deux Denivernau à Drisy, et tous
quatre témoins inscrits; et après lecture faite des parties
en l'église une fois avec une, excepté la mère de
l'épouse, et les deux sœurs de l'épouse Boudant, et
Jean Baptiste Vial, toutes celles énumérées;
lesquelles nous en déclarerons le savoir écrit au bas
de ce registre et publiquement surmonté de son signature.

Jean Baptiste Boudant

Julie Marguerite Aubry

A D B B T

Louis Nicolas Boudant
Denivernau.

Acte 3

Fleurot

N° 27.

Acte 4

Drisy

Mariage

Acte 5

D'assentement

Le dix-septième jour de novembre, à midi, pris
devant nous Adolphe Denivernau Ménier, en
officier de l'état civil de la Commune de Ciblancourt,
Mme Campanie Auguste Jean Fleurot, âgée de
soixante-trois ans, Denivernau, et
Jean Baptiste Léonard Desnouettes, âgé de
quarante-neuf ans, Ménier, tous deux

Nous, Jeanne Dauvergne à Trilbardon, le premier filé et le second néen de la famille ici née connue, lesquels nous avons déclaré que Marie Françoise Autainet Dusautoy, épouse de Jeanne Maroy, tient son nom dans l'écriture, que à Décembre le même au matin de l'an deux mille quatre cent trente et un, dans l'église de Trilbardon, fille des défunts Joseph Dusautoy, et Marie Catherine Crozier, en veuve, Alvin Cornu, son frère de morte Trilbardon, bientôt à l'heure huit du soir au douzième, nous nous sommes assurés du décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que les déclarants ont signé avec nous.

Il a plu sur

Mme Desymard j M L Dauvergne

Ces et arrêté le Présent
Registre pour l'An de
La Commune de Trilbardon l'an d'assemblée
Cinquante et un Décembre
Mil Sept Cent Quatre-vingt.

Mme Desymard

259 15^e

Table Alphabetique des Actes contenus au Present Registry.

Naissances.

No Ordre Regist.	No Ordre Date	Nom et Prénoms	Date Ordre Actes.
7	2	Bianne Marie Victoire	24 Mars
2	2	Bonapart Clémence	13 Février
3	12	Bouleau Vincent Aimé	18 Avril
1	22	Brockard Aline	31 Juillet
5	6	Caron Henri	20 Mars
6	21	Chery Jules Ernest	17 Juillet
7	19	Cochon Olivier Léon	8 Juillet
8	10	Cornu Henri	26 Mars
9	16	Garnier Auguste Léon	11 Mai
10	4	Maurice Adèle Appoline	8 Mars
11	8	Pelletier Adeline Adèle	25 mars
12	24	Prévost Jules	13 Août

Mariages.

N° Date	N° Date Regist.	Noms et Prénoms	Date Des Actes.
1 15		Clément Alexandre Jean, et Vanille Julie Sophie	1 ^{er} Mai
2 25		Clement Amédé et Désiré Louis Germaine	21 Octobre
3 15		Troy Pierre honore et Béatrice Marie Clémentine	22 Avril
4 11		Bégin Louis Félix, et Roumigny Victoire	2 Janvier
5 26		Boudant Jean Baptiste, Aubry Julie Marguerite	2 Novembre
6 18		Potier Joseph, et Bettencourt Adèle Alphonse	28 Mai
7 11		Paréon Louis Edmond Charles Déloye Saintine Paul,	24 Avril.

Décès.

N° Date	N° Date Regist.	Noms et Prénoms	Date Des Actes.
1 23		Archier Charles Alphonse	13 Août
2 3		Cormier Alexis	15 Février
3 1		Comte Pierre Stanislas	19 mars
4 20		Couture Marie Jeanne Rose	13 Juillet
5 27		Dusautoy Marie Françoise Antoinette	20 Novembre
6 9		Eustache Jean sic	26 mars
7 11		Fleurot Guillerme Hippolyte	1 ^{er} Avril
8 17		Gougeon Nicolas Alphonse	13 et Mai

Récapitulation.

Naissance	12.
Mariages	7
Décès	18
Total	27 actes
Certifié sincère & véritable		